



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question au Gouvernement n° 2643

Texte de la question

MAYOTTE 2025

M. le président. La parole est à M. Ibrahim Aboubacar, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Ibrahim Aboubacar. Madame la ministre des outre-mer, à la demande de tous les acteurs mahorais, demande que j'ai relayée dans cette enceinte depuis 2012, le conseil des ministres a décidé le 8 janvier 2014 de proposer aux décideurs du département de Mayotte d'élaborer un document stratégique, « Mayotte 2025 », dont l'objet consiste en une feuille de route concertée portant sur la mise en œuvre de la départementalisation et de la « rupéisation » de ce territoire autour d'objectifs partagés.

Depuis, les acteurs locaux, qu'ils soient élus, représentants socio-économiques, administrations de l'État ou simples citoyens, se sont attelés à cet exercice exaltant et les synthèses qui en ont résulté ont été communiquées au Gouvernement à la fin de l'année dernière.

Le Premier ministre devait venir conclure ces travaux lors de son déplacement dans l'océan Indien, prévu ce premier trimestre. Ce déplacement a été reporté pour les raisons que chacun connaît et comprend, suite aux événements que notre pays traverse depuis le 7 janvier dernier.

Néanmoins, tous à Mayotte s'impatientent légitimement quant aux suites qui seront données à cette mobilisation collective. Aussi, à l'heure où le projet de loi NOTRe est en discussion à l'Assemblée, pouvez-vous nous indiquer le sentiment du Gouvernement sur les travaux qui lui ont été communiqués et les orientations que ceux-ci lui inspirent ? Par ailleurs, quel sera le processus de conclusion et de mise en œuvre de ce document stratégique « Mayotte 2025 » ? Je vous remercie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme George Pau-Langevin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, Mayotte est en effet engagée dans une évolution très rapide puisqu'elle est aujourd'hui un département et une région ultra-périphérique à part entière. Nous devons accompagner ces changements profonds pour ce territoire avec beaucoup de soin.

C'est pourquoi nous sommes convenus d'écrire noir sur blanc ce que nous voulons pour Mayotte pour les dix prochaines années. Vous avez d'ailleurs été un partisan résolu de cette démarche. Beaucoup y ont participé et les propositions sont nombreuses. Nous allons les harmoniser au niveau local pour parvenir à un plan organisé et ordonné. En effet, si Mayotte a beaucoup de potentiel, ces évolutions rapides peuvent engendrer des handicaps que nous devons surmonter.

Une fois que ce document me sera officiellement transmis, nous engagerons une démarche de concertation

interministérielle, puisque tous les ministères sont concernés par les prochaines évolutions. Dès que nous aurons abouti à un plan correct, nous passerons à la phase de signature.

D'ores et déjà, nous nous félicitons de la qualité du travail réalisé par les différents partenaires à Mayotte et espérons aboutir très prochainement, en tout cas avant la fin du premier semestre 2015. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Ibrahim Aboubacar](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2643

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mars 2015](#)